

Avant de terminer, monsieur l'Orateur, je voudrais signaler deux autres questions dont nous serons probablement saisis au Parlement et qui reviennent continuellement. J'espère, tout comme mon collègue, le député de Prince-Albert (M. Hovdebo), que le gouvernement s'engagera pleinement à entreprendre les travaux d'aménagement du port de Prince Rupert.

J'espère que la question des grains de provende sera à nouveau du ressort de la Commission canadienne du blé et qu'il en sera de même pour toutes les semences. Je recommande que l'on adopte le plus vite possible le rapport de la Commission Hall et ses solutions concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et je demande au gouvernement de conserver tous les embranchements où des sociétés d'exploitation d'éleveurs s'engagent à continuer d'offrir leurs services.

J'aimerais aussi signaler l'opposition constante du parti à la loi relative aux droits des producteurs de plantes. Celle-ci fera augmenter le prix des semences pour les agriculteurs, amènera la prise en charge de nombre de nos programmes de reproduction et de nos sociétés productrices de semences par des sociétés étrangères et fera aussi diminuer le nombre de ces programmes exécutés par nos instituts de recherche publics. Cette loi entraînerait une diminution du nombre de variétés de semences et pourrait causer de nombreux problèmes aux producteurs dans tout le Canada, ces derniers devant faire face aux importations dans ce domaine ou à l'impartition de nouvelles variétés de semences par des sociétés qui posséderaient les droits sur ces semences. J'incite donc fortement le ministre, par votre entremise, madame le Président, à renoncer à ce projet de loi.

J'espère que nous aurons l'occasion de discuter de la mise en place de nouvelles agences de commercialisation, de l'expansion et de l'amélioration de la Société du crédit agricole, de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et des mesures comme celles-ci susceptibles de favoriser davantage l'autosuffisance du Canada en fruits, légumes et autres produits. J'espère aussi que le Parlement adoptera une loi prévoyant l'étiquetage des aliments par pays d'origine et que nous pourrions réaliser des économies d'énergie et améliorer nos techniques d'entreposage et de manutention des grains. De même, il faudra apporter des modifications à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles pour répondre aux besoins des producteurs et pour améliorer les possibilités de stabiliser leurs revenus nets.

● (1450)

Nous devons relever de nombreux défis mais par contre de nombreuses possibilités s'offrent à nous, madame le Président, à l'aube de cette nouvelle législature et de cette nouvelle décennie. Je me ferai un plaisir de travailler avec tous les députés pour faire de ces possibilités une réalité. J'ai été heureux de participer à ce débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, puisque c'était là mon baptême d'orateur au Parlement, monsieur le Président.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Monsieur le Président, je dois vous dire tout d'abord quel plaisir j'éprouve à participer à ce débat dans le cadre du discours du trône. Mon intention première était de parler en bonne partie de mes responsabilités en tant que secrétaire d'État et ministre des Communications. J'ai mis de

côté ces intentions premières parce que je pense que dans notre pays, en ce moment, nous vivons des moments critiques et qu'il faut s'attaquer à des problèmes qui transcendent d'une certaine façon nos intérêts, qu'il s'agisse d'intérêts régionaux, provinciaux, ou de toutes sortes, pour s'adresser, dis-je, à des intérêts, à des questions qui intéressent vraiment toute la nation canadienne.

[Traduction]

Monsieur le Président, je suis tout à fait convaincu qu'à la veille du référendum, je me dois, dans mon premier discours ici, de traiter principalement de cette question d'un intérêt vital pour le pays, parce que nonobstant des arguments contraires, le référendum n'est pas seulement le fait des francophones, non seulement le fait du Québec, mais aussi une question qui touche à l'avenir du Canada, le Québec étant un élément important de cet avenir.

[Français]

Monsieur le Président, le présent discours des ultra-nationalistes, et plus particulièrement celui des séparatistes, interprètent l'histoire du Québec et celle du Québec au sein du Canada d'une façon qui, selon eux, démontre que la langue et la culture françaises ont été continuellement mises en danger et empêchées de se développer dans notre pays. La conclusion qu'ils en tirent c'est qu'une séparation du Québec du reste du Canada est nécessaire pour assurer le respect, voire la survie de la culture française.

Ce discours séparatiste, monsieur le président, est nettement fallacieux. C'est un tissu de faussetés, un tissu qui ne sert que l'ambition politique d'un groupe de personnes qui cherchent simplement à s'approprier le pouvoir total sur leurs concitoyens. La langue française, monsieur le président, se porte bien et ne s'est jamais aussi bien portée. La culture française se porte bien et ne s'est jamais portée aussi bien. Il est faux de prétendre que le fédéralisme canadien n'a pas permis à la langue française et à la culture française de se développer et de s'épanouir chez nous. Il est faux de prétendre que le gouvernement central du Canada a nuï au maintien et à l'essor de notre fait français dans notre Canada. C'est en fait tout le contraire qui s'est produit. La réalité, elle est tout autre que la fiction séparatiste.

Je me suis aperçu au cours des dernières années, monsieur le président, et plus particulièrement à l'occasion de rencontres avec des groupes de jeunes dans nos CEGEP, qu'il est toujours difficile d'expliquer que la fiction n'est pas la réalité, qu'il est toujours difficile d'aller expliquer que le Canada, grâce au gouvernement central, grâce à son système fédéral, a tout au contraire favorisé l'amélioration de l'usage et de la qualité de la langue française au Québec et à travers tout notre pays.

Je sais qu'il y a des réalités qui font mal dans certains milieux séparatistes, mais elles n'en demeurent pas moins des réalités. En voici d'authentiques, et qui sont vérifiables. D'abord, la loi sur les langues officielles. Le gouvernement du Canada a fait reconnaître non seulement l'apport historique des francophones, mais aussi la place fondamentale des francophones dans l'avenir du pays. Et cela, monsieur le président, sans qu'il fut nécessaire de passer à la séparation, à la brisure. Cette loi sur les langues officielles a fait reconnaître bien avant que le Parti québécois ne s'agite que le Canada est bilingue, que le Canada doit demeurer bilingue, et ce pour vraiment être lui-même, pour être original et authentique. Les progrès